

Les Échos de l'Eco

echosdeleco.com

SEPTEMBRE 2021 - N°007 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

OLEA
COURTAGE D'ASSURANCE



Le courtier au service des investisseurs en Afrique

gabon@olea.africa - 011 76 55 77



LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES SONT-ELLES EN BONNE VOIE ?

Les infrastructures d'un pays sont un des facteurs essentiels de son développement. Il incombe au ministère des Travaux publics d'en assurer l'accroissement.

P. 4-5-6

Interview

Léon Armel Bounda Balonzi
Ministre des Travaux Publics,
de l'Équipement et des Infrastructures

Essentiel



Setrag : plusieurs chantiers sont en cours et d'autres sont déjà terminés

Le jeudi 19 août 2021, M. Brice Constant Paillat, ministre des Transports, a inauguré la première passerelle du Gabon qui prend en compte les personnes à mobilité réduite, investissement réalisé par Setrag.



Plan d'Accélération de la Transformation : rappel des bases du PAT

Les Échos de l'Éco accompagnent ce dossier hautement stratégique dédié aux infrastructures...



Africa Bright : une nouvelle banque d'affaires au Gabon

Depuis le 6 juillet 2021, le gestionnaire d'actifs Africa Bright Asset Management (ABAM) ...



Tractafic equipment **CAT**

VOTRE MOTEUR VOUS RÉCLAME L'HUILE D'ORIGINE CATERPILLAR

BP 2147 - ZI Oloumi - Libreville

Contacts
Libreville : +24111760522
Port-Gentil : +24174512268
Site web : www.tractafic-equipment.com



AFRICA BRIGHT
ASSET MANAGEMENT



GESTION COLLECTIVE



GESTION SOUS MANDAT



GESTION DE PATRIMOINE



NOS FONDS



FCP AB INVEST

COSUMAF-FCP-02/2021



FCP AB CASH

COSUMAF-FCP-03/2021



POUR UN AVENIR RADIEUX

CAMEROUN

316 Immeuble Victoria, 4e étage, Rue
Victoria, Bonanjo, Douala - Cameroun
Tél : +237 2 33 43 06 24
E-mail : contact@africabright.com

GABON

3e Etage, Serena Mall Rue Gustave Anguile
Centre ville – Libreville-Gabon
Tél : +241 11 72 53 53
E-mail : contact@africabright.com

www.africabright.com

Édito

EN ROUTE POUR LE DERNIER TRIMESTRE

Un éditorial de rentrée n'est jamais très simple à rédiger. Devons-nous tabler sur les bonnes résolutions, les meilleures intentions? Se fonde-t-il sur un contexte économique, sanitaire ou d'une autre nature? L'équipe des Échos de l'Éco entame ce mois de septembre avec sérénité et une confiance sans failles en l'avenir. Forts de nos accomplissements et de la fidélité de nos interlocuteurs et de nos annonceurs, motivés par la passion et les encouragements, nous ne freinons pas notre élan. Cette septième édition le prouve.

Cependant, il est impossible de nier que depuis avril 2020, le monde fait face à une situation sanitaire inédite qui a impacté, voire fragilisé, bon nombre d'entreprises. Mais si nous devons grossièrement brosser l'histoire des quinze dernières années, nous évoquerions la crise des subprimes outre-Atlantique (2008/2011), nous n'oublierions pas l'effondrement des prix des matières premières entre 2013 et 2016, notamment celui du pétrole, et à présent les dégâts infligés par la pandémie. Cette succession de déconvenues qui a créé tant de désordres économiques souvent apportés par la conjoncture internationale n'a pas pour autant anéanti les forces générées par la seule volonté d'en sortir. C'est donc sur cette brève analyse que nous relevons le défi d'éradiquer les effets économiques et discriminatoires de la pandémie de covid-19. Enfin, à quelques jours du 11 septembre, comment ne pas évoquer la commémoration des 20 ans du pire attentat de l'histoire américaine? Les stigmates sont à jamais incrustés dans nos esprits.

Cette rentrée, qu'elle soit scolaire, universitaire ou même politique, est marquée par de nouvelles donnes. Nos modes de vie respectifs, personnels et professionnels, répondent à des normes dictées par la distanciation physique qui se répercutent sur nos systèmes de fonctionnement. Par voie de conséquence, la lecture sur supports numériques ou sur format papier connaît un essor considérable. Confortés par ce constat, nous redoublons d'attention et continuons à améliorer notre journal. Cela passe par l'écoute de vos suggestions et par l'imposition du respect de la ligne éditoriale que nous nous sommes fixée. Notre progression dans le domaine de la diffusion numérique est exponentielle. En décembre, nous imprimerons notre 10^e édition qui fera l'objet d'une fête-anniversaire. Nous y reviendrons.

En attendant, je vous invite à lire ce numéro dédié principalement aux travaux publics et animé par Léon Armel Bounda Balonzi, ministre des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures.

Bonne lecture!

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella - Studio Pixel

RELECTURE & CORRECTION

Micha Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM N° 2018 A 46162 - Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



Sommaire



ACCIONA EN AFRIQUE

ACCIONA est une entreprise de rayonnement mondial dotée d'un modèle commercial s'appuyant sur le développement de solutions durables qui s'est donné pour mission de répondre aux principaux besoins de la société.

P.7

UN DES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE

Créée en 1990 par M. Hans Fahrni, actuel président du conseil d'administration, l'entreprise Faco Construction est une société anonyme au capital de 100 000 000 F CFA



P.8



LE MOT DU MOIS CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La conjoncture économique représente l'état général actuel et à court terme de l'économie d'un pays ou d'une zone géographique donnée.

P.12

UN PREMIER PLAN DE RELANCE DU SECTEUR TOURISTIQUE APRÈS LA CRISE SANITAIRE

Le gouvernement gabonais réfléchit d'ores et déjà à des pistes de relance pour le secteur touristique sinistré consécutivement à la crise suscitée par la pandémie.



P.13



OCTOBRE ROSE : L'HEURE EST À LA MOBILISATION

Depuis le début, les femmes ont été informées sur les cancers du sein et du col de l'utérus certaines ont été dépistées, et les prestataires de santé ont été formés.

P.14

INTERVIEW DE M. LÉON ARMEL BOUNDA BALONZI,
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES SONT-ELLES EN BONNE VOIE ?

Les infrastructures d'un pays sont l'un des facteurs essentiels de son développement. Au Gabon, il incombe au ministère chargé des travaux publics d'en assurer la construction, l'entretien et l'accroissement. Depuis le 02 décembre 2019, la charge de ce département ministériel a été confiée à M. Léon Armel Bounda Balonzi, ministre des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures. Le 16 août 2021, au cours de son discours à la Nation à l'occasion de la commémoration des 61 ans de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, le chef de l'État a réaffirmé son intention de combler le déficit de notre pays en infrastructures de transport : « Le Gabon doit devenir l'un des pays d'Afrique les mieux équipés en termes d'infrastructures ». Tout est donc mis en œuvre pour que la matérialisation de cette volonté sectorielle soit tangible. Nous sommes allés à la rencontre du ministre pour lui poser des questions sur ses différentes missions.

PORTRAIT ET PARCOURS

Léon Armel Bounda Balonzi
Ministre des Travaux publics,
de l'Équipement et des Infrastructures

Gabonais né le 17 mars 1973 à Fougamou, marié et père de 5 enfants, bachelier en 1994 du lycée technique national Omar Bongo, il enchaîne (1995/2000) avec des études d'ingénieur, option BTP (bâtiment et travaux publics) à Bamako au Mali. Il en sort diplômé ingénieur de conception en génie civil. En 2006, il obtient un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et un certificat d'aptitude à l'administration des entreprises acquis à l'Institut national des sciences de gestion de Libreville.

Léon Armel Bounda Balonzi a occupé de nombreuses fonctions depuis la fin de son cursus universitaire. Chargé de la coordination des travaux et finitions de construction, de la conception et du calcul d'ossatures de bâtiments, d'étude technique d'un tronçon routier, puis ingénieur de travaux BTP de nombreux ouvrages routiers... C'est en 2015 qu'il intègre la fonction publique. Tout d'abord, à la direction générale du Budget et des Finances publiques au poste de directeur du contrôle du service fait et de l'exécution des marchés puis directeur des marchés publics. Le 2 décembre 2019, il est nommé ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat avant d'être chargé, à compter du 9 novembre 2020, de gérer le ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures.

Par Anne-Marie Jobin

Échos de l'Éco : Monsieur le Ministre, fin 2019, un partenariat public-privé a été signé aux fins de la reconstruction, du financement et la gestion de la Transgabonaise qui relie Libreville à Franceville. Pouvez-vous nous dresser un bilan de la progression de ce chantier ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est effectivement primordial d'éclairer vos lecteurs sur l'ensemble des travaux engagés dans notre pays. Ils sont nombreux, divers, et nous nous attelons avec force et détermination à leur réalisation dans les meilleurs délais possibles et dans le respect des normes en matière de construction.

Concernant la Transgabonaise, il s'agit d'un grand projet d'infrastructure qui découle d'un partenariat public-privé signé le 24 octobre 2019 entre l'État gabonais et la Société autoroutière du Gabon (SAG), un consortium entre Arise et Meridiam.

Ce contrat a été modifié par un premier avenant signé au mois d'août 2020. Cette modification du contenu initial a redéfini un nouveau tracé, notamment sur une section. Le tronçon de route Alembé-Carrefour Leroy en direction de Mikouyi, long de 152 km, a été abandonné au profit de l'itinéraire Alembé-Lalara Koumameyong-Booué-Carrefour Le Roy. Ce choix n'est pas un hasard, mais résulte d'une étude stratégique à la fois technique, sociale et économique. En effet, en passant par Booué, nous créons un lien direct avec le transport par le rail et le transport fluvial. Cet avenant a également été l'occasion d'ouvrir un compte séquestre dédié au financement de l'exécution de ces ouvrages.

La Transgabonaise reliera Libreville à Franceville, s'étendra sur un linéaire de 828 km et traversera 6 provinces du Gabon sur 9. Nous sommes bien conscients des différents



impacts que suscite l'utilisation de cet axe et du réseau routier en général, tant sur le plan économique que social. En effet, on ne doit pas minimiser l'importance stratégique de la libre circulation des personnes et des biens.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une phase concrète d'exécution des travaux de génie civil. Les travaux de la première section du PK 24 au PK 105 ont été confiés par la Société autoroutière du Gabon (SAG) à la société indienne Afcons pour un montant initial HT de 57 204 659 628 CFA. Depuis le PK 24 jusqu'au PK 40

Nous sommes en mesure de conforter nos concitoyens et de les assurer, quant à notre volonté d'achever ces travaux dans les délais requis.

(Ntoum), la route est développée en 2x2 voies puis continue sur une voie très large de 9 m jusqu'au PK 105 (Nsilé). Une base-vie du constructeur Afcons est installée au PK 50 et deux unités matérielles importantes sont opérationnelles : une centrale d'enrobés (située dans la base-vie) et une station de concassage positionnée à Makora. Tout est donc mis en œuvre pour avancer sur le plan matériel. Sur le plan humain, social, les personnes impactées par le projet ont été identifiées. 607 d'entre elles sur environ 1000 sont d'ores et déjà indemnisées. Donc, au regard de cette dynamique, nous sommes en mesure de conforter nos concitoyens et de les assurer, voire les rassurer, quant à notre volonté d'achever ces travaux dans les délais requis.

Concernant les autres sections routières, nous sommes en passe de lancer des appels d'offres internationaux ouverts pour recruter d'autres entreprises. Je profite de l'occasion pour souligner que le secteur des TP ouvre ses portes aux chercheurs d'emplois. Plus de 2000 créations d'emplois sont déjà dénombrées à ce jour pour répondre à ces différents chantiers.

Quels sont les travaux engagés à l'intérieur du pays ?

Le ministère dont nous avons la charge travaille sur deux axes fondamentaux indissociables. Il s'agit de l'aménagement routier et de l'entretien routier. À l'heure actuelle, à l'intérieur du pays, plusieurs PME locales se sont vu confier la réhabilitation de plusieurs km de route en terre et le long de certains axes du réseau prioritaire de niveau 1. Il s'agit de l'axe Makokou-Okondja long de 260 km. Il en est de même pour l'axe Makokou-Mékambo long de 175 km. Nous pouvons citer également le chantier de la route qui relie l'estuaire au nord du pays par l'axe Kougou-leu-Médouneu, d'un linéaire de 163 km. D'autres routes sont en cours de travaux, mais celles-ci sont exécutées par la Régie administrative qui est un acteur intégré au ministère. Cet opérateur clé de l'administration dispose d'une expertise avérée, d'engins, et est rompu à la tâche puisque doté d'un professionnalisme reconnu nationalement dans le domaine de l'entretien des routes non revêtues.

Par ailleurs, nous menons des chantiers en collaboration, notamment avec des entreprises forestières. Par exemple, la société Rougier-Gabon s'investit à nos côtés pour l'exécution des travaux de remise en état de l'axe Bakoumba-Lekoko, dans le cadre d'un partenariat signé entre le ministère des TP, le forestier et le conseil départemental de Lekoko. C'est aussi le cas avec WoodBois sur l'itinéraire reliant les provinces de la Ngounié et de l'Ogooué-Lolo au départ de Mouilla en passant par Mimongo, le carrefour Moukabou, le pont Offoué et Mougamou jusqu'à Koula-Moutou. Ce sont des expériences collaboratives, participatives, prometteuses, que nous espérons dupliquer avec les acteurs directement concernés.

Outre les travaux routiers, il y a ceux des bâtiments. En effet, nous réhabilitons toutes les bases destinées à abriter les sièges de nos subdivisions et directions territoriales des Travaux publics. Il s'agit d'un vaste programme auquel nous attachons une grande importance. Nous ne pouvons pas exiger le meilleur de nos collaborateurs sans leur mettre un confort de vie à disposition.

Les travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant le siège de la CEEAC sont exécutés par une dizaine d'entreprises et présentent un taux d'avancement de l'ordre de 97 %.



Par ailleurs, il faut relever que le ministère des Travaux publics suit le projet de réhabilitation de l'immeuble abritant le siège de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) pour le compte du ministère des Affaires étrangères.

Démarrés en août 2020, les travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant le siège de la CEEAC sont exécutés par une dizaine d'entreprises et présentent un taux d'avancement de l'ordre de 97 %.

Dans la même veine, le ministère suit les travaux de réhabilitation du palais Léon Mba et de reconstruction de son hémicycle pour le compte de l'Assemblée nationale.

Les travaux de construction et réhabilitation du palais Léon Mba d'un montant de 15,7 mds de F CFA sont financés par un don de la République populaire de Chine et réalisés par l'entreprise chinoise Jiangsu Jiangdu Construction Group (JJCG) sous le contrôle des services techniques de notre département ministériel appuyés par le bureau de contrôle Afco. Ils sont achevés depuis le 14 mai 2021, date de pré-réception des travaux.

La cérémonie officielle de réouverture de cet édifice a eu lieu le lundi 14 juin 2021 en présence de Mme le Premier ministre, chef du Gouvernement, de M. le président de l'Assemblée nationale, de M. le ministre des Affaires étrangères, de M. le ministre des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures, et de Son Excellence, M. l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Gabon.

Pour revenir au domaine routier, qu'il me soit permis de rappeler qu'en février 2019, le gouvernement gabonais a créé un CAS (Compte d'Affectation Spéciale), destiné à soutenir la mise en œuvre de la «Gestion du patrimoine routier». Le CAS finance l'entretien routier, le contrôle de la qualité des carburants et la protection du patrimoine routier national.

Aujourd'hui, une réforme institutionnelle a été engagée avec la création du Faner (Fonds autonome national d'entretien routier) et entérinée par les sénateurs et députés. Créé par la loi n° 032/2020 du 22 mars 2021, le Faner est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) doté d'une autonomie administrative et financière qui vise à la mise en place d'un mécanisme de financement «fiable et pérenne», garantissant une disponibilité immédiate des ressources et un paiement «rapide et régulier» des entreprises engagées dans l'entretien routier. À cet effet, il devra administrer les ressources et exécuter les dépenses relatives à l'entretien du patrimoine routier national qui compte près de 10 344 km de routes principales, dont seulement 2078,1 km sont bitumés.

Le ministère dont j'ai la charge définit et met en œuvre la politique du gouvernement en matière d'assainissement des eaux pluviales. À ce titre, le ministère pilote deux grands projets d'aménagement et d'assainissement des bassins versants de Nzeng-Ayong et de Terre nouvelle.

Assainissement du bassin versant de Nzeng-Ayong

D'un taux d'avancement physique des travaux de 98 % pour un taux de décaissement de 82 %, les travaux d'aménagement du bassin versant de Nzeng-Ayong sont en cours de finalisation.

Aménagement du bassin versant de Terre nouvelle

D'un taux d'avancement physique des travaux de 74 % pour un taux de décaissement de 82,3 %, les travaux d'aménagement du bassin versant de Terre nouvelle sont en cours de finalisation.

Les travaux de construction ont démarré du côté amont, pour un linéaire de 1,5 km de canaux réalisés ainsi que les travaux de la voie de servitude.

Entretien des ouvrages d'assainissement des communes de Libreville, Akanda et Owendo

L'objectif est l'amélioration du cadre de vie et de bien-être de nos populations par l'assainissement des différents bassins versants, conformément aux

orientations contenues dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) pour le compte des actions assignées au département ministériel des Travaux publics.

À cet effet, les travaux, qui se dérouleront en deux phases (septembre-octobre 2021 et décembre 2021-janvier 2022), mobiliseront pendant trois mois environ les équipes du ministère, les petites et moyennes entreprises gabonaises (PME), et les bureaux de contrôle.

D'autres projets sont inscrits et se situent tant en phase de réalisation des études qu'en phase d'exécution des travaux. Ils entrent dans le cadre du PAT.

S'agissant des projets en phase «Études», en voici quelques uns que nous pouvons citer :

Projet Oyem-Assok Medzeng (40 km)-route départementale (RD9501)

Les études préliminaires et l'avant-projet sommaire sont achevés. L'avant-projet détaillé, les études d'impact environnemental et social et le dossier de consultation des entreprises sont en cours de finalisation par le consultant, la version définitive a été transmise à l'administration en mai 2021. Le taux d'avancement peut être estimé à 90 %.



Projet Makokou-Mékambo-Ekata (260 km)-RN4 :

Les études préliminaires et l'avant-projet sommaire sont achevés. L'avant-projet détaillé, les études d'impact environnemental et social et le dossier de consultation des entreprises sont en cours d'élaboration par le consultant. Le taux d'avancement peut être estimé à 60 %.

Projet Kougoulevu-Medouneu - Frontière. Guinée équatoriale (168 km) - RN5

Les études préliminaires sont achevées. L'avant-projet sommaire est en cours de finalisation, la version provisoire a été transmise à l'administration en février 2021. Le taux d'avancement peut être estimé à 60 %.

Pour ce qui concerne les projets routiers « en arrêt à relancer », il y a l'aménagement des routes Moanda-Bakoumba, Forosal-Mbega, Ndené-Tchibanga et Ovan-Makokou. Ces projets sont en arrêt depuis 2014/2015. Ils seront relancés sous peu jusqu'à leur achèvement. L'objectif du PAT prévoit une progression de l'aménagement des routes bitumées du Gabon de 20 à 30 % d'ici 2023/2024. Des accords sont signés avec des entreprises pour reprendre ces travaux.

Voici en résumé les engagements formels sur lesquels nous sommes à pied d'œuvre. Nous rendons compte de ces avancées chaque semaine à Mme le Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda qui considère l'aménagement, l'entretien et l'accroissement de notre réseau routier comme prioritaires.

Le tracé de la future voie de contournement de la future aérogare dont la construction est prévue en face de l'actuel terminal a pour double objectif de desservir l'aéroport et de fluidifier le trafic de la zone nord de Libreville. En termes de calendrier, quand les travaux sont-ils prévus et quelles sont les solutions envisagées pour optimiser une qualité de circulation ?

Avant toute explication, nous devons reconnaître que la zone nord de Libreville s'est développée de façon exponentielle et beaucoup plus rapidement que prévu. Aujourd'hui, le trafic est particulièrement important sur la 2X2 voies en service et nous sommes conscients des problématiques soulevées par ce flux de véhicules. En conséquence, une nouvelle voie secondaire s'impose. Elle est intégrée dans un projet global qui consiste à desservir l'aéroport. Plusieurs préalables doivent être levés, notamment ceux relatifs au foncier. Il nous faut identifier les biens et les personnes impactés par le projet, évaluer le coût des indemnités à verser ou envisager des solutions de relogement avant de procéder aux déguerpissements nécessaires et utiles. Pour ce faire, deux comités ont été mis en place : un comité foncier et un comité dédié au dévoiement des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone. Ce sont ces priorités que nous devons régler et qui nous amènent à prévoir un

début des travaux au cours du premier trimestre 2022.

Très attendue par les Librevillois, cette route parallèle aura les caractéristiques d'une voie rapide en 2X2 ou 2X3 voies. Elle facilitera considérablement la circulation. Son tracé est défini : une seule entrée au niveau du camp de Gaulle et une seule sortie vers le dispensaire d'Okala. Elle n'aura qu'un seul embranchement pour desservir l'aéroport à partir d'un terminal qui sera situé à l'opposé de l'actuelle aérogare de l'aéroport international Léon Mba. Ce gros ouvrage est financé directement par le groupe Arise. En attendant, pour juguler le flux de trafic sur l'axe nord de Libreville, nous avons réaménagé le rond-point du jardin de Jade et nous allons bientôt commencer les travaux de réaménagement du giratoire de l'aéroport international Léon Mba. À terme, à condition d'obtenir les fonds nécessaires, nous souhaitons aussi repenser le rond-point d'Okala (cité des Ailes).

Afin de réduire le coût des loyers versés à fonds perdu, le Gouvernement prévoit de construire ses propres édifices, son patrimoine immobilier, pour y installer ses différents ministères. Qu'en est-il de ce projet ?

En effet, l'État gabonais consacre un budget très important au paiement des loyers pour l'occupation de locaux de bureaux pour ses différents services et autres institutions étatiques. Dans un premier temps, le ministère dont nous avons la charge analyse avec des architectes le coût de réhabilitation des bâtiments existants. Dans un second temps, pour répondre aux attentes du Gouvernement, nous travaillons à l'étude de la construction d'une cité administrative qui regrouperait l'ensemble des ministères. Cette réflexion est

transversale et requiert la participation des différents ministères : l'économie, le budget, les travaux publics, etc. C'est une question d'actualité et nous vous tiendrons bientôt informés de la progression de ce projet.

Par ailleurs, que pouvez-vous nous dire de la réhabilitation des écoles et des universités ?

C'est un sujet primordial pour le Gabon. Notre ministère a la charge de tout ce qui concerne les équipements collectifs. En conséquence, nous assurons la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation de ces établissements qui comprennent les bâtiments administratifs, les campus et les internats. Plusieurs travaux sont d'ores et déjà engagés sur le lycée Paul Indjendje Gondjout (LPIG), le lycée national Léon Mba (LNLN) et le lycée technique national Omar Bongo (LTNOB).

D'autres travaux sont en cours, notamment pour la réhabilitation des amphithéâtres, des bâtiments administratifs et des voiries intérieures de ces établissements (UOB et USS). De plus, il nous incombe aussi de sécuriser ces lieux en construisant des clôtures, des murs autour de ces centres d'enseignement. Concernant l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM), nous réglons dans un premier temps le problème d'étanchéité générale dans tous les bâtiments avant de poursuivre les travaux confortatifs sur les autres corps d'état. Les coûts de ces travaux sont partiellement couverts par le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et par le ministère du Pétrole à travers les sociétés pétrolières sous le mécanisme de financement de la PID/PIH (Provision pour investissements diversifiés/Provision pour investis-



sements des hydrocarbures). Dans ce registre, on peut citer notamment la participation des pétroliers dans la rénovation de l'aéroport international de Port-Gentil, la construction de nouvelles routes vers la ville de Gamba dans la province de l'Ogooué-Maritime et l'aménagement de l'axe routier Loubomo-Mougangara dans le sud-ouest du pays, inauguré le 10 août 2017 par le président de la République, chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba.

La réfection des terre-pleins centraux de la voie du bord de mer fait débat. Que répondez-vous aux Librevillois réfractaires à cet aménagement ?

Ces travaux étaient devenus nécessaires et urgents pour des raisons techniques et esthétiques. Ils sont pleinement assumés par les plus hautes autorités. En effet, l'esthétique de Libreville, la capitale de notre pays, aux yeux des visiteurs étrangers, est de la plus haute importance. Le boulevard du bord de mer est un axe identitaire prioritaire pour l'image de la ville. Sur le plan technique, il faut noter que les terre-pleins étaient revêtus en enduit superficiel « bicouche ».

Ce revêtement souple et léger favorisait la stagnation des eaux pluviales, ce qui induisait des frais d'entretien importants. Aujourd'hui, nous avons rehaussé l'image de ce boulevard en pavant ces terre-pleins centraux lesquels répondent désormais à une esthétique et à une économie d'entretien. Nous avons profité de ces travaux pour ajouter des glissières de sécurité qui accroissent la sécurité des automobilistes, des deux roues et des piétons.

Quel type de collaboration entretenez-vous avec les différents membres du corps diplomatique ? La Corée, le Brésil, la Turquie, etc.

C'est à plusieurs titres que nous échangeons avec les différents représentants des pays frères et amis. Les expériences de chacun nous sont utiles. Ils nous accompagnent de différentes façons dans le développement de nos infrastructures. Nous coopérons et nous avons mis en place un comité de suivi pour concrétiser ces partenariats, notamment avec la Corée du Sud dont un séminaire très riche en enseignements s'est tenu récemment à Libreville ●

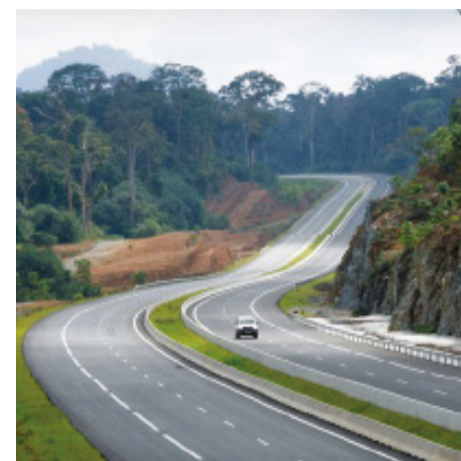
QUELQUES CHIFFRES POUR ILLUSTRER LES PROPOS

NATURE DU PROJET	NIVEAU DE RÉALISATION DU PROJET (% EN RAPPORT AU BUDGET EXÉCUTÉ)	ANNÉE DE CRÉATION DU PROJET 2019-2021	MONTANT DES INSCRIPTIONS DANS LA LOI DE FINANCES 2021	
			LFI	LFR
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de la route Kougoulevu-Medouneu-Front. Guinée équ. (168 km) Étude de la section Kougoulevu-Medouneu-Frontière Guinée équatoriale (168 km). 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes préliminaires ; Etudes techniques et environnementales d'avant-projet sommaire en cours ; Taux de réalisation 60% 			
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de la route Makokou - Mékambo - Ekata (260 Km) Etude de la section Makokou - Mékambo - Ekata (260 Km). 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes techniques d'avant projets sommaires ; Etude d'impact environnemental et social (EIES) Taux de réalisation : 60% 			
<ul style="list-style-type: none"> Aménagement de la route Oyem- Assok Medzeng.(40 Km) Etude de la section Oyem- Assok Medzeng. (40 Km) 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes techniques d'avant-projet détaillé ; Etude d'impact environnemental et social (EIES) ; Taux de réalisation : 90% 			
Projet de la Transgabonaise		Novembre 2019		150 000 000 000
Projet de la voie de contournement de l'aéroport de Libreville	<ul style="list-style-type: none"> Tracé validé par l'administration ; Etudes techniques et environnementales en cours. Projet porté par GSEZ-Airport. 		4 200 000 000	
Voiries des capitales départementales et provinciales		2021	10 000 000 000	4 500 000 000
Aménagement et bitumage de la route cité parlementaire (tronçon carrefour Amissa transfo-carrefour Charles OBIANG)	Processus de contractualisation en cours	2021	3 144 000 000	1 500 000 000
Etudes des ponts de Idembé		2021	500 000 000	500 000 000

ACCIONA en Afrique

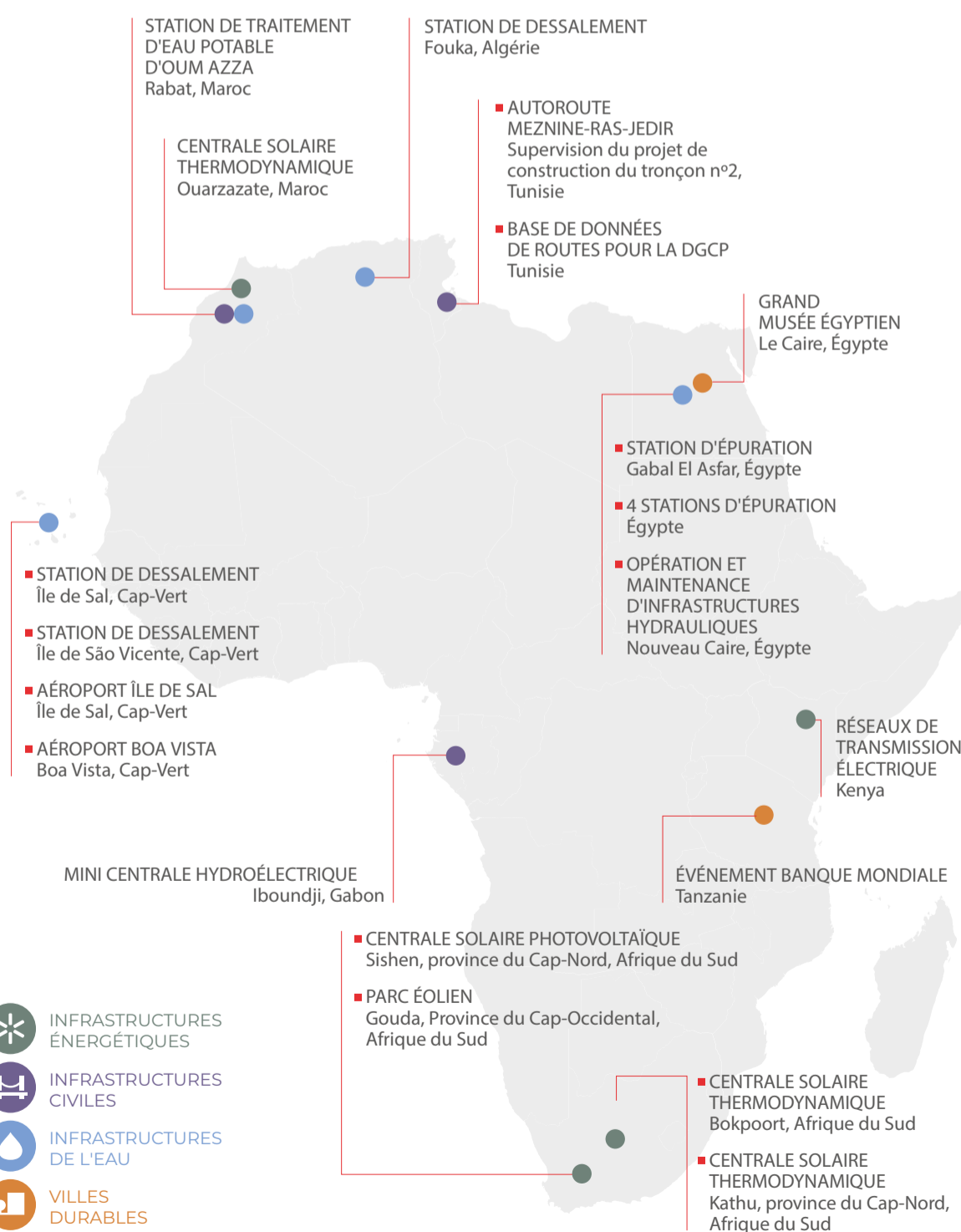
ACCIONA est une entreprise de rayonnement mondial dotée d'un modèle commercial s'appuyant sur le développement de solutions durables qui s'est donné pour mission de répondre aux principaux besoins de la société.

- Présente en Afrique depuis 1940.
- A développé plus de 30 projets dans les domaines de l'énergie, de la construction, de l'eau et des services.
- Actuellement dans 9 pays : Maroc, Algérie, Égypte, Cap-Vert, Gabon, Afrique du Sud, Kenya, Tunisie et Tanzanie.
- Traitement de l'eau pour plus de 13,5 millions de personnes en Afrique.
- 404,3 MW d'énergies renouvelables au Maroc et en Afrique du Sud.
- ACCIONA participe à la mise en valeur du patrimoine culturel du pays grâce à des contrats phares tels que la muséification du Grand Musée égyptien.



ACCIONA participe activement à des initiatives internationales, notamment le Global Compact des Nations unies, le World Business Council for Sustainable Development et le Corporate Leaders Group.

Présence dans plus de 40 pays
Plus de 100 ans d'expérience



Bord de mer - Libreville Gabon
 +241 74 84 52 50
 santiago.sancho.caceres@acciona.com
 www.acciona-infraestructuras.es

INTERVIEW DE M. JEAN-PIERRE GRELON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FACO CONSTRUCTION

UN DES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE

Créée en 1990 par M. Hans Fahrni, actuel président du conseil d'administration, l'entreprise Faco Construction est une société anonyme au capital de 100 000 000 F CFA. Scindée en trois grands pôles complémentaires, BTP tous corps d'état, menuiserie-ébénisterie, faux plafonds, Faco Construction développe ses activités depuis son QG implanté dans le 5^e arrondissement de Libreville. Faco Construction est aujourd'hui un acteur économique important dans l'industrie du BTP et compte actuellement environ 120 employés permanents, tous corps de métiers confondus. L'entreprise est très largement impliquée dans la construction de la nouvelle ambassade de France édifée sur 1179 m² pour une surface utile de 13000 m². Nous avons rencontré M. Jean-Pierre Grelon, directeur général de Faco Construction.

Par la Rédaction



Échos de l'Éco : Monsieur Grelon, où en est le chantier de la nouvelle ambassade de France? Il a été lancé en février 2019, juste avant le début de la pandémie. Quel fut l'impact de cette dernière sur ce chantier? Avez-vous pris du retard?

Ce chantier complexe en est actuellement à 95 % d'avancement du gros œuvre, c'est-à-dire qu'il est en phase finale.

La pandémie a imposé un gros coup de frein à l'ensemble de nos activités pendant environ trois mois. J'ose parler d'un presque arrêt, ce qui nous a imposé une refonte de notre charte hygiène et sécurité pour pouvoir reprendre et continuer nos travaux,

L'avenir s'annonce positif, les portes s'ouvrent à nouveau en grand, les perspectives sont donc au vert.

mais au ralenti. Cela a donc entraîné un décalage et des surcoûts. Il s'agit d'un cas de force majeure, ce qui n'a rien à voir avec des problématiques techniques.

Nous devinons aujourd'hui l'esthétique de l'architecture de ce bâtiment. Pouvez-vous nous donner des chiffres correspondant à cette imposante façade en bois? Quelle est l'essence utilisée? Pourquoi ce choix? Quel en est le poids total? Comment a-t-il été coupé et transporté?

Nous avons posé l'ensemble de l'habillage bois extérieur. Ce bois gabonais certifié FSC est du padouk. Qui dit FSC dit qu'il provient d'exploitations forestières qui assurent la replantation et respectent l'écosystème local tout en permettant la traçabilité du bois. Ce choix d'essence a été conditionné par le fait qu'il répond aux contraintes d'une exposition extérieure, il n'a donc pas besoin de traitement pour résister au temps. Il a aussi une autre qualité, il est parfaitement adapté aux colles qui ont été utilisées pour la fabrication de ces ailettes. Pour réaliser ces ailettes, nous avons eu besoin au départ d'environ 260 mètres cubes de bois scié et séché. Un mètre cube représente environ 850 kilogrammes. Une fois tra-

vaillé, c'est-à-dire scié, abouté, assemblé, collé et mis en forme, il revient à dire que nous avons posé environ 150 mètres cubes d'ailettes soit, environ 130 tonnes de bois.

Ce chantier vous a-t-il permis de créer des emplois?

Oui bien sûr, chaque chantier nous permet de créer des emplois, mais aussi et surtout de former à la fois à de nouvelles techniques, à des utilisations d'outils et matériaux divers et variés, ainsi qu'à la qualité et aux règles de sécurité. C'est grâce à la mise en place de ces nouvelles techniques que nos collaborateurs évoluent et progressent.

Sur quels autres ouvrages travaillez-vous actuellement?

À ce jour, nous sommes en train d'agrandir la gare à Moanda pour la Setrag, de réhabiliter le nouveau

siège de la Cosumaf à Libreville, et de réaliser le génie civil des futures passerelles piétonnes pour le compte d'Ecwood.

Quel est le climat des affaires dans votre secteur d'activité? Quelles sont les perspectives?

Je dirais que c'est compliqué. La pandémie a beaucoup compliqué le relationnel et par conséquent le développement. Malheureusement, cela a entraîné des incidences financières importantes sur de nombreuses matières premières tout en nous obligeant à augmenter le volume des équipements individuels de protection. Toutefois, l'avenir s'annonce positif, les portes s'ouvrent à nouveau en grand, les perspectives sont donc au vert ●



LA SETRAG CONSTRUIT AUSSI POUR PROTÉGER ET FACILITER LES ACCÈS EN TOUTE SÉCURITÉ PLUSIEURS CHANTIERS SONT EN COURS ET D'AUTRES SONT DÉJÀ TERMINÉS

Le jeudi 19 août 2021, M. Brice Constant Paillat, ministre des Transports, a inauguré la première passerelle du Gabon qui prend en compte les personnes à mobilité réduite, investissement réalisé par Setrag. Son emplacement à Akourman2, dans la commune d'Owendo, n'a pas été choisi au hasard : la sécurisation des traversées piétonnes est l'une des priorités de la Setrag et fait l'objet d'un vaste projet qui couvre toutes les zones à forte densité humaine le long de la voie ferrée.

Par Anne-Marie Jobin

Entreprise citoyenne au fait des difficultés de ses riverains, Setrag reste proche de ses communautés. Faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite et leur assurer une traversée sécurisée est un projet placé au cœur de son actualité.

Éradiquer les risques d'accidents dus aux traversées intempestives des rails est une préoccupation majeure du chemin de fer. Par ailleurs, des barrières en béton sont en cours de construction pour contraindre les usagers à utiliser les passerelles.

Cet ouvrage entre dans le cadre du plan d'aménagement adossé au plan de remise à niveau de la voie ferroviaire (PRN) qui prévoit la construction de 15 passerelles de cette nature au terme du PNR pour fin 2024.

«Ne te mesure jamais au train» : le slogan des campagnes de sensibilisation de la Setrag dans les écoles situées sur la ligne et auprès des populations riveraines rappelle que marcher le long des voies, ne pas respecter un passage à niveau, s'accrocher au train, descendre n'importe comment du train sont des comportements dont les conséquences peuvent être dramatiques.

La législation gabonaise prévoit une bande tampon de 40 mètres de part et d'autre de la ligne qui doit rester libre de toute activité afin d'éviter des accidents. Après concertation entre la Setrag, les autorités et des représentants des populations, il a été décidé qu'un «no man's land» de 15 m reste libre tout au long de la ligne de chemin de fer, depuis Owendo jusqu'à Franceville.

Depuis quelques années, la Setrag construit des passerelles afin de permettre aux piétons de franchir la voie en toute sécurité. Plus de 8,3 km de murs de protection ont été installés le long de la voie à Owendo et à Ntoum afin d'en interdire l'accès, y compris dans les zones à forte densité urbaine. Par ailleurs, six passages à niveau ont été sécurisés, parfois en y installant des agents de gardiennage. Des signalisations ferroviaires contribuent également au renforcement de la sécurité. C'est la priorité absolue de la Setrag.

Les gares du Transgabonais sont des espaces de vie très fréquentés. La sécurité des voyageurs est donc fondamentale pour l'entreprise, compte tenu de la spécificité de l'environnement ferroviaire ●



LES PASSERELLES EN IMAGE

Passerelle PK2



DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Points d'avancement : 100%
• Rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR)

Passerelle Ndjolé



DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Points d'avancement : 82,50%
• Etudes achevées
• Préfabrication achevée
• Structure porteuse passerelle déjà installée
• Escalier en cours d'achèvement
• Travaux de levage et pose des poteaux, traverses et escaliers de passerelle

Passerelle Lastourville



DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Points d'avancement : 65,83%
• Passerelle/tablier posé au 2/3
• Reprise de la pose de structure métallique prévue après Ndjolé

Passerelle Ntoum



DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Points d'avancement : 45,93 %
• Etudes achevées
• Démarrage travaux de fondation courant mois de Mars 2021
• Reste à réaliser 1 semelle
• Fondations bien avancées
• Structure porteuse de la passerelle déjà préfabriquée à 100%

Passerelle Owendo



DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

Mise en service : 2020
Points d'avancement : 100%

Grille de protection des usagers



INTERVIEW DE YVES D. SYLVAIN MOUSSAVOU BOUSSOUGOU, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DU PLAN D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION

RAPPEL DES BASES DU PAT

Les Échos de l'Éco accompagne ce dossier hautement stratégique dédié aux infrastructures, et reprend un extrait de cette interview accordée à plusieurs médias par le secrétaire général du conseil du Plan d'accélération de la transformation (PAT). Cet extrait nous apporte des éléments de réponses relatifs à la stratégie poursuivie par les autorités gabonaises à travers le PAT. L'objectif de ce dernier consiste à renouer au plus vite avec la croissance et, à plus long terme, à bâtir une économie plus dynamique, diversifiée et résiliente.

Par la Rédaction

Monsieur le Secrétaire général, pourquoi avoir mis en place le Plan d'accélération de la transformation ?

Le Plan d'accélération de la transformation est la réponse stratégique que les plus hautes autorités publiques ont décidé d'apporter à une problématique essentielle. Celle-ci est exacerbée par la crise sanitaire brutale engendrée par la pandémie de covid-19 qui n'a épargné aucun pays du monde depuis le début de l'année dernière. Lors du séminaire gouvernemental du 18 janvier 2021, 34 projets et réformes prioritaires ont été étudiés pour permettre de créer les conditions d'un rebond économique d'ici 2023 tout en réunissant les préalables nécessaires au développement de la nouvelle trajectoire de développement pour la prochaine décennie.

Améliorer notre réseau de transport multimodal en développant des routes de qualité, un chemin de fer et des ports sûrs et performants.

Quels sont les réformes et les projets prioritaires retenus pour que le Gabon sorte de la crise d'ici 2023 et pour que sa trajectoire économique soit ascendante ?

De manière synthétique, je dirais que pour atteindre cet objectif global tridimensionnel poursuivi par le PAT, nous nous devons d'accélérer de nouveaux moteurs de croissance et de repenser notre modèle social pour préparer l'après pétrole. Trois objectifs stratégiques doivent être atteints.

Le premier consiste à actualiser les catalyseurs de développement. Il s'agit de remettre à niveau et d'améliorer notre réseau de transport multimodal en développant des routes de qualité, un chemin de fer et des ports sûrs et performants. Il est

aussi indispensable de renforcer notre production en énergie et en eau afin qu'elle réponde aux besoins des ménages et des industries, de rendre plus attrayant notre environnement des affaires pour attirer davantage d'investisseurs, de moderniser l'organisation et le fonctionnement des services publics en accélérant la numérisation, mais aussi et avant tout, en améliorant leur gouvernance.

Le deuxième objectif stratégique vise à préparer les secteurs productifs de demain en gérant le déclin progressif du pétrole et en accompagnant la montée en puissance de nouveaux secteurs qui feront la prospérité de notre pays. L'accent sera mis sur le soutien au développement de plusieurs filières industrielles, notamment dans le manganèse, le fer et l'or ou le bâtiment et les travaux publics, et sur le développement de l'agriculture et de la pêche dans l'objectif de renforcer notre souveraineté alimentaire.

Enfin, le troisième objectif stratégique est celui de la création des conditions d'un nouveau pacte social fondé sur une contribution accrue du secteur privé à la réduction de l'exclusion sociale par une plus grande création d'emplois. La performance du système sanitaire doit être améliorée, de même que notre système social de redistribution grâce à la réforme de la gouvernance des caisses - Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) et Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) -, et à celle de l'Office pharmaceutique national, dans l'optique, notamment, de rendre le médicament disponible et accessible à moindre coût.

Quels sont les résultats attendus au terme de la mise en œuvre de ces projets ?

Comme je l'ai dit, l'objectif immédiat, à court terme, est de garantir un retour vers la croissance positive à fin 2023. À plus long terme, il s'agit de renforcer cette croissance pour engager le pays dans une nouvelle trajectoire de développement économique. Il faut créer les conditions d'une plus grande capacité de résilience de l'économie du pays face aux chocs extérieurs. Ces capacités

de résilience proviendront de l'élargissement des secteurs qui produiront la richesse du pays demain, notamment le secteur hors pétrole.

Le PAT sera financé par trois sources : les ressources propres de l'État, les financements extérieurs et les partenariats public-privé.

En quoi le dispositif du PAT garantit-il une bonne exécution ?

Les projets et réformes prioritaires ont été confiés à des task-forces dans chaque secteur prioritaire. Une task-force est une force opérationnelle mise en place aux côtés d'un ministre, dont la mission est de préparer, suivre et rendre compte de l'exécution d'un projet, mais aussi de mener des missions d'appui et d'expertise lorsque cela s'avère nécessaire.

L'originalité de ce dispositif est d'avoir institué au sein de chaque task-force des groupes de travail associant toutes les parties prenantes intervenant dans la réalisation du projet. La recherche de la participation de tous les acteurs et, si nécessaire, le consensus, interviennent très tôt dans le processus de préparation du projet. Les dossiers arrivent sur la table de décideurs déjà libérés d'éventuels blocages.

Comment le PAT est-il financé ?

Le PAT sera financé par trois sources : les ressources propres de l'État, les financements extérieurs et les partenariats public-privé (PPP). Fortement contrainte par le remboursement de la dette et les effets de la crise sanitaire qui a contribué à réduire nos recettes, la situation budgétaire de notre pays nous invite à plus de créativité dans la mobilisation des ressources susceptibles de financer notre développement. L'aspect positif de cette situation, c'est qu'aujourd'hui les deux tiers



du financement du PAT sur la période 2021-2023, issus des financements extérieurs, sont disponibles et sécurisés.

Peut-on avoir une idée des principales avancées ?

Je ne pourrai pas passer en détail chacune des task-forces, car le travail qui s'y fait est colossal. Nous communiquerons dès que possible sur les premiers résultats, secteur par secteur. D'ores et déjà, au titre des avancées, il est intéressant de relever quant au pivot économique dans le secteur forestier qu'une dizaine de concessions forestières évoluant en marge de la loi ont été identifiées. Des sommes importantes dues à l'État du fait de situations fiscales illicites ont été évaluées. Les audits se poursuivent et de nombreuses exonérations seront suspendues par le Gouvernement.

Dans le secteur pétrolier, l'engagement du président de la République de promouvoir la transparence dans la mobilisation des ressources des industries est en cours de mise en œuvre puisque le processus d'adhésion est bien engagé avec la création du groupe d'intérêt ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives).

Dans le secteur immobilier, des chantiers de construction de logement arrêtés depuis 2015 ont été relancés. Concernant le pivot social, il faut saluer la mise en service du Centre multisectoriel de formation professionnelle de N'Kok, en attendant ceux de Mvengué et Tchengué en 2022. La réforme de l'Office national de l'emploi (ONE) est en cours d'achèvement et devrait permettre à l'État d'améliorer ses interventions dans le processus de création d'emplois pour nos jeunes compatriotes. L'adoption d'un nouveau code du travail est un

signe de la prise en compte de cette problématique sociétale de premier plan par le Gouvernement.

Quant au secteur de la santé, l'Office pharmaceutique national (OPN) a été transformé en société d'État, ce qui devrait contribuer à améliorer ses performances de gestion pour rendre le médicament disponible et accessible à moindre coût. Dans le même sens, en vue de renforcer la prévention et les soins de santé primaire pour améliorer l'état de santé de la population, outre la confirmation de la qualité de la coopération entre Cuba et le Gabon qui s'est traduite par la mise à disposition par ce pays ami du Gabon de 162 professionnels de santé dans notre pays, 25 chantiers de réhabilitation et d'extension d'infrastructures de santé sont en cours d'exécution.

Dans le secteur de l'éducation, le programme d'augmentation des capacités d'accueil des établissements d'accueil se poursuit. Des missions de contrôle sont sur le terrain à la demande du Premier ministre pour valider les premières étapes d'exécution des projets de réhabilitation et d'extension des structures existantes, mais aussi de construction de salles de classe.

Dans le domaine des infrastructures, les discussions sur le lancement des travaux des chantiers routiers prioritaires et énergétiques s'intensifient. Dans le domaine de l'eau et de l'énergie, vous avez suivi l'inauguration par le président de la République de la nouvelle usine d'eau potable CIM Gabon, le 21 avril dernier ●

UNE NOUVELLE BANQUE D'AFFAIRES AU GABON



Youssef EL AYACHI
DIRECTEUR GENERAL ABAM

Ingénieur d'État Actuaire de l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA) de Rabat en 2009 et récipiendaire, en 2015 du Prix Fulbright pour un master à la Maxwell School of Citizenship and Public Affairs de Syracuse University, Youssef EL AYACHI rajoute un Certificat d'Études Avancées de la Reconstruction Post-Conflicte de l'Institute of National Security and Counter-Terrorism (INSCT).

Il démarre sa carrière en 2009 en participant à la création d'IRG Asset Management et prendra la responsabilité de la gestion de fonds OPCVM Monétaires, Obligataires, et Actions. Il rejoint, en 2010, BANK AL MAGHRIB, Banque Centrale du Maroc, où il prend en charge la supervision et la régulation du Marché Monétaire et Obligataire du Royaume.

Youssef EL AYACHI intègre, en 2011, le groupe BNP Paribas, en tant que Cambiste Commercial avant de devenir Responsable Commercial FX Régional. Ces études à la Maxwell School seront complétées par ses missions à l'Institute of International Finance à Washington, DC où il publiera plusieurs rapports structurants sur les économies et les finances des pays de la région MENA.

En 2017, il intègre l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas et reviendra, en 2019, vers les activités de marché. En parallèle, il est professeur de finance pour le master ingénierie financière de l'EM-Lyon Casablanca.

M. Youssef EL AYACHI a rejoint, en 2020, le Groupe Africa Bright, avec l'ambition de participer à son rayonnement panafricain comme Banque d'Affaire leader sur le continent.

Depuis le 6 juillet 2021, le gestionnaire d'actifs Africa Bright Asset Management (ABAM) s'est installé au Gabon avec pour objectif d'accompagner la dynamique économique et sociale que connaît le pays.

Par Anne-Marie Jobin

C'est dans le centre-ville de Libreville, au cœur du quartier des affaires, au troisième étage de l'immeuble Serena Mall, que Groupe panafricain Africa Bright a choisi d'implanter sa première représentation sur le territoire gabonais par le biais de sa filiale spécialisée dans la gestion d'actifs « Africa Bright Asset Management ». Son agrément en qualité de société de gestion de portefeuille délivré par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) sous les références Cosumaf SGP-01/2020 lui confère le droit de commercialiser les fonds communs de placement (FCP) en zone Cemac.

À travers son installation à Libreville, cette société de gestion de portefeuille dirigée par M. Youssef El Ayachi, dont le siège social est à Douala au Cameroun pour la zone Cemac, compte répondre aux exigences de diligence de ses clients institutionnels et privés gabonais. Il est important de noter que Africa Bright Asset Management est la première société de gestion de portefeuille à s'implanter au Gabon. Cette installation s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de déploiement des activités du groupe visant à offrir à ses clients des solutions d'épargne et d'investissement innovantes.

Africa Bright Asset Management a annoncé avoir reçu de la Cosumaf des agréments pour deux premiers fonds communs de placement (FCP) : le FCP AB Cash et FCP AB Invest. Le FCP AB Invest est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) « Obligataire » agréé sous le numéro Cosumaf-FCP-02/2021, tandis que le FCP AB Cash est agréé comme OPCVM « Monétaire » sous le numéro Cosumaf-FCP-03/2021. Ces fonds sont constitués pour une durée de 99 ans et seront commercialisés au Gabon via sa filiale.

Les FCP AB Cash et AB Invest offrent aux particuliers, entreprises ou institutions la possibilité de bénéficier de l'expertise de spécialistes de la gestion collective, de détenir des titres financiers de plusieurs émetteurs au travers d'un même instrument. Ils constituent un excellent moyen d'investir à court terme ou à moyen et long terme sur le marché financier tout en bénéficiant de rendements attractifs supérieurs à ceux de l'épargne traditionnelle, d'une bonne liquidité et d'une réduction des frais de gestion. En bref, l'essentiel des atouts d'un OPCVM réside dans la rentabilité, la fiabilité, la flexibilité et l'optimisation fiscale offerte.

Selon M. Youssef El Ayachi, grâce à l'expertise avérée de ses équipes et sa parfaite connaissance du marché des capitaux de l'Afrique centrale, la succursale Africa Bright Asset Management veillera à apporter un accompagnement sur mesure en vue de répondre de manière pertinente aux besoins des investisseurs, qu'ils soient étatiques, institutionnels ou qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, dans une relation de pérennité et de confiance. La gestion d'actifs peut constituer un levier pour les investisseurs et les épargnants de la zone Cemac qui pourront ainsi intégrer naturellement à leurs stratégies de développement en mutualisant leurs capacités de financement.

Pour rappel, le groupe Africa Bright est une banque d'affaires indépendante qui œuvre pour le développement économique et financier dans différentes régions d'Afrique.



LE MOT DU MOIS

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La conjoncture économique représente l'état général actuel et à court terme de l'économie d'un pays ou d'une zone géographique donnée.

Anciens élèves de Sciences Po Paris

Elle est mesurée et appréciée en fonction de nombreux indices et indicateurs économiques, et notamment :

1. l'évolution du taux de chômage;
2. le taux d'inflation;
3. le taux de croissance;
4. le déficit budgétaire;
5. la trajectoire de la dette publique, etc.

À ces critères mesurables statistiquement, on peut ajouter un paramètre de sentiment et de perception de la situation économique – ambiance de la société, morosité des ménages, climat des affaires, etc.

La conjoncture économique intègre, bien évidemment, le cycle de l'économie d'un pays, d'une zone ou d'un secteur donnés. Il est possible d'utiliser la notion de conjoncture pour étudier ou jauger l'évolution d'un segment d'activité économique comme le marché immobilier, la Bourse, le

commerce de détail, etc.

La politique économique d'une nation ou d'un ensemble de nations est pilotée par des autorités gouvernementales – gouvernement et État –, ou intergouvernementales regroupant des gouvernements et des États ayant un intérêt commun – par exemple la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne, les États-Unis, etc.

L'objectif du pilotage d'une politique économique est de trouver un équilibre afin d'éviter plusieurs types de dysfonctionnements, notamment les surchauffes et les crises.

Le diagnostic conjoncturel est établi au vu de l'examen des évolutions récemment constatées et par l'interprétation des estimations pour la période en cours.

La lecture des liaisons identifiées ainsi que l'exploitation des rapports des administrations et des

professionnels constituent les principaux supports de compréhension des phénomènes et des évolutions relevées.

La situation conjoncturelle est résumée par le calcul des indices synthétiques des secteurs couverts par les enquêtes de conjoncture dans les secteurs de l'industrie, des mines, de l'énergie, du bâtiment et des travaux publics.

La mise en cohérence des résultats obtenus par les différentes approches sectorielles est examinée par le biais d'une modélisation macroéconomique d'ensemble qui, par définition, intègre les éléments de la synthèse conjoncturelle en équilibre des ressources et des emplois.

Le rapprochement entre la production réelle et sa tendance à long terme permet un positionnement conjoncturel de l'économie dans son ensemble.

La prévision conjoncturelle

La dernière étape de l'analyse conjoncturelle concerne l'élaboration de prévisions à court terme (trimestrielles ou semestrielles) des principaux agrégats économiques, avec une mise à jour de la prévision annuelle correspondante. Il est à noter, à ce niveau, la distinction entre une prévision



conjoncturelle, une projection (prévision tendancielle) et un objectif de croissance (prévision normative).

Ce dernier est généralement établi à l'occasion d'une programmation annuelle ou pluriannuelle et se définit dans le respect d'un certain nombre de conditions et d'hypothèses sur les résultats ex post.

Les projections se fondent sur les tendances qui constituent le scénario le plus probable et les hypothèses les plus vraisemblables concernant les politiques économiques et les variables exogènes. La cohérence des projections est généralement assurée par l'emploi de modèles macroéconomiques intégrés portant sur des périodes de moyen et de long terme.

La prévision conjoncturelle est élaborée à la suite d'un diagnostic conjoncturel où sont décrites les évolutions récentes et les tendances en cours de formation, les acquis de croissance, les anticipations formulées par les chefs d'entreprises et les actions de politique économique engagées.

La description des évolutions tendancielle et le positionnement dans le cycle conjoncturel enrichissent le diagnostic et contribuent, de ce fait, à une bonne formulation des prévisions.

Les modélisations employées sont spécifiques à chaque type de grandeur, sur le plan de l'approche et de l'information mobilisée. Les hypothèses formulées à l'occasion de ces calculs se rattachent généralement au comportement et aux évolutions des grandeurs dans le futur proche. Les prévisions conjoncturelles sont mises à jour périodiquement, en fonction des nouvelles collectes d'informations et des inflexions sectorielles éventuellement enregistrées entre temps.

Les prévisions de croissance économique sont établies au début de l'année sur la base de l'acquis de croissance de fin d'année qui précède, et sont enrichies et améliorées par des données récentes au fur et à mesure qu'on avance dans le temps. Fournie à la fin de l'année, la dernière estimation est la plus proche, en général, des réalisations ●

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

Votre Mensuel

CE N'EST PAS QU'UN JOURNAL

AUTRES ACTIVITÉS



ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Prise en charge de la conception, des préparatifs et de l'organisation matérielle et logistique (forums, séminaires, inaugurations...) dans le cadre de prestations de service à l'attention des particuliers et/ou des professionnels.

RÉALISATION AUDIOVISUELLE

La production audiovisuelle, la conception, la réalisation, le tournage d'un clip vidéo, d'une publicité, d'un reportage, d'un webinaire... avec les moyens techniques appropriés : caméras, drones...



RÉALISATION ET ANIMATION DE WEBINAIRE

Ces réunions collectives directes via internet facilitent le travail collaboratif entre différents interlocuteurs. Ce moyen interactif est aujourd'hui un processus d'organisation de réunion qui permet un gain de temps et qui limite les coûts de déplacements.



CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION NUMÉRIQUE

Conception et impression de tous types de supports de communication : plaquette, flyers, affiches, carte de visite, bloc note, magazine, brochure, etc.

+241 (0) 62 18 77 18

contact@echosdeleco.com

144 - Floria 2 - Libreville Gabon

UN PREMIER PLAN DE RELANCE DU SECTEUR TOURISTIQUE APRÈS LA CRISE SANITAIRE

Le gouvernement gabonais réfléchit d'ores et déjà à des pistes de relance pour le secteur touristique sinistré consécutivement à la crise suscitée par la pandémie. Le groupe de travail sur la relance de l'économie postpandémie commis par le gouvernement a esquissé à cet effet quelques pistes de solutions.

Pour que le secteur puisse se hisser parmi les principaux secteurs contributeurs à la création de richesses et d'emplois du pays, les experts proposent la mise sur les rails d'un nouveau modèle de production et de consommation durables. De ce fait, la relance du secteur s'articule autour de trois composantes : créer une offre touristique innovante et attractive, encourager le tourisme local et promouvoir la destination Gabon.

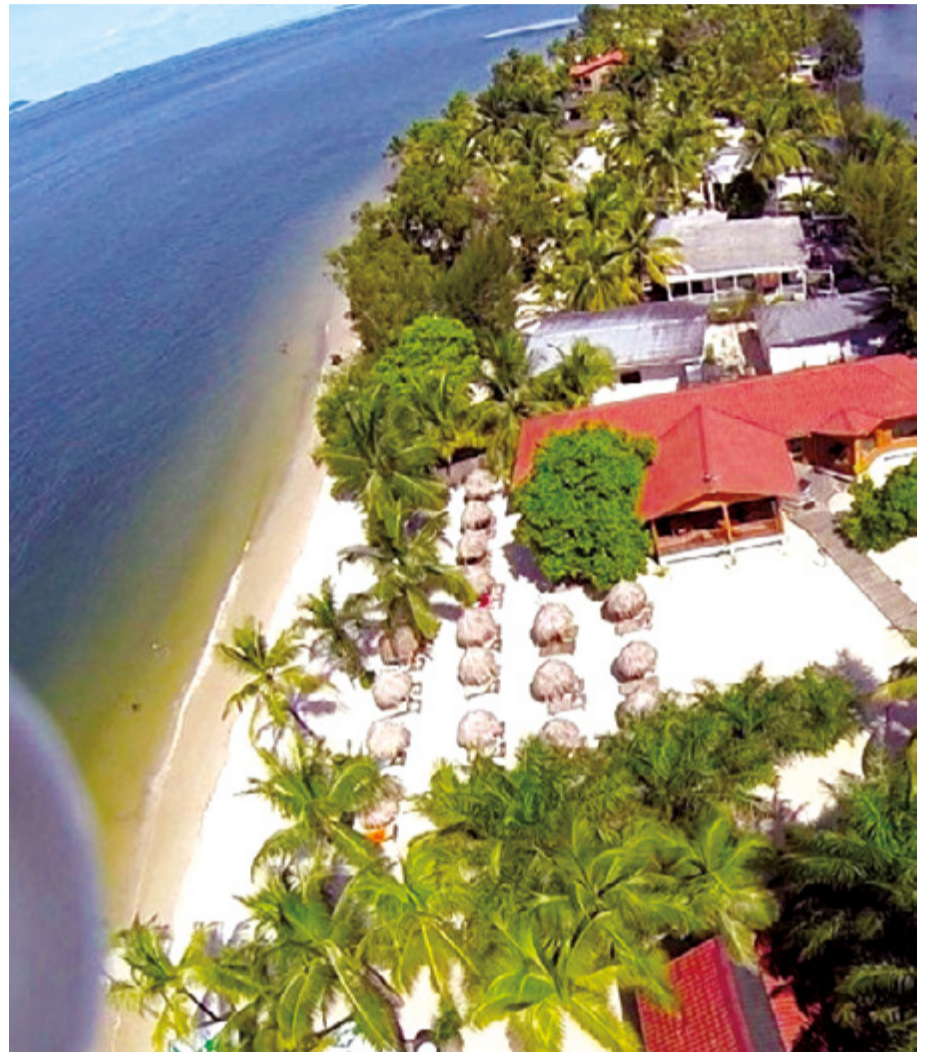
Ces différents axes devraient permettre non seulement de diversifier le tourisme et d'accroître la compétitivité des voyages internes et intrarégionaux, mais aussi d'inciter les entreprises à distribuer des chèques-vacances à leurs employés pour stimuler la demande, et d'utiliser à plein le potentiel des réseaux sociaux.

La promotion de la destination Gabon et la constitution des fonds spéciaux pour attirer des conférences inter-

nationales et des événements restent également de mise.

La mise en œuvre de ce plan de relance est cependant conditionnée par certains préalables, tempère le groupe de travail. En effet, souligne-t-il, la réussite de ce plan passerait par : le recensement des sites, opérateurs et activités sur l'ensemble du territoire; le développement des produits innovants (écotourisme, tourisme communautaire, gorilles); la promotion et l'encouragement des circuits courts; l'élaboration et la mise en place d'un protocole sécuritaire et sanitaire dans les sites touristiques, et enfin l'aménagement de zones d'intérêt touristique. Quant au coût financier de ces mesures de relance et d'accélération du redressement du secteur, il est évalué à 8,15 m^{ds} de F CFA ●

Source : Le nouveau Gabon





CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE



FACO
CONSTRUCTION

Une expertise forte de compétences depuis plus de 20ans

- Bâtiment
- Tout Corps d'Etat
- Menuiserie
- Ebénisterie
- Agencement
- Faux Plafond et Cloisons légères




FACO CONSTRUCTION SA
BP. 1110 Libreville- Gabon-
Tel. 01 72 08 30
Email: contact@faco-construction.com

OCTOBRE ROSE : L'HEURE EST À LA MOBILISATION

Depuis le début, les femmes ont été informées sur les cancers du sein et du col de l'utérus certaines ont été dépistées, et les prestataires de santé ont été formés.

Par Anne-Marie Jobin

Parler du cancer, informer, mobiliser, convaincre les femmes de se faire dépister, donner de l'espoir, inciter les acteurs économiques et associatifs locaux à promouvoir la détection précoce, sont autant de sujets promus par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba

Comme l'année dernière, la campagne «Octobre rose» se déroulera dans un contexte particulier marqué par la pandémie de Covid-19. La détection précoce constitue la meilleure solution pour lutter efficacement contre le cancer du sein et du col de l'utérus. Pour preuve ce chiffre : 80 % d'entre eux sont vaincus.

Ce n'est pas le seul combat dans lequel s'engage la Fondation. Les droits de la femme, les violences faites aux femmes, la santé, l'éducation, etc. : les valeurs de la solidarité sont démontrées dans de nombreux domaines au fil des actions menées

Dans la prochaine édition des Échos de l'Éco à paraître début octobre, nous dédierons à la Fondation SBO un reportage complet et illustré.



Qui sont les partenaires, comment et à quelle hauteur s'impliquent-ils, pourquoi? Nous irons à leur rencontre. Quels sont les objectifs de la Fondation et à quelles échéances? Comment évolue la Maison d'Alice? Autant de questions qui nécessitent des réponses afin de mieux comprendre l'engouement de l'ensemble de la population, tous ho-

rizons confondus, autour de ces nobles préoccupations.

La Fondation est membre de l'UICC (Union for International Cancer Control), organisme international qui aide des acteurs du monde entier à lutter ensemble contre le cancer. Cette communauté est composée de plus de 900 acteurs dans 155 pays ●



Agences n1
L'immobilier en mouvement

vous propose

- Des appartements • Des villas
- Des biens prestigieux • Des terrains
- Des locaux commerciaux

VENTE DU MOIS

TOP AFFAIRE

Maison 4 chambres

Quartier Belle Vue II

Surface habitable : 221 m2

Surface du terrain : 995 m2

Prix de vente : 65 000 000 FCFA



Appartement 3 chambres

Quartier Bord de Mer

Vue Mer - 3 terrasses

Surface Habitable : 222 m2

Prix de vente : 190 710 000 FCFA

Maison 5 chambres avec piscine

Quartier Okala Mikolongo

Surface habitable : 285 m2

Surface du terrain : 588 m2

Prix de vente : 233 090 000 FCFA



Maison 5 chambres avec piscine

Quartier Batterie IV

Surface habitable : 248 m2

Surface du terrain : 851 m2

Prix de vente : 476 775 000 FCFA

Retrouvez-nous sur notre site internet
Agencesn1.com

agencesnumero1 Agences n1

MONTAGNE SAINTE
Téléphone :
011 74 51 51 / 077 64 51 51

NDOSSY

Expert du Naturel

Notre priorité, votre bien-être

De l'Expert du Naturel vers le particulier, de l'Homme vers la Femme, de la femme vers l'enfant, la vocation des soins NDOSSY est de partager le bien-être et la beauté ; partager tout simplement la Grandeur.



Bain de vapeur, détox, rituel ancestral,
Bien-être, détente & relaxation, plantes & vertus

Boutique Ndosy : Centre ville derrière Péliison
ndossycosmetique@gmail.com Contacts : +241 66483724/66 610326
www.ndosy.com

2 FOIS PLUS D'INFOS

VOTRE ESPACE
COMMERCIAL

▶ www.setrag.ga

- ▶ TARIFS
- ▶ HORAIRES
- ▶ DISPONIBILITE
DES PLACES



COMPOSEZ LE

1330

VOTRE CENTRE
D'INDORMATIONS

BRASSEUR ET PIONNIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU GABON



DÉVELOPPER ET VALORISER LES
COMPÉTENCES DE NOS EMPLOYÉS



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
SOLIDAIRE DES COMMUNAUTÉS
LOCALES



ASSURER LA QUALITÉ DES PRODUITS
ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION
RESPONSABLE